CYMBOPOGON Spreng.

Pl. Plugill. 2: 14 (1815); Bor. in Journ. Bombay Nat. Hist. Soc. 51: 890-916 (1953) & 52: 149-183 (1954); Jacq.-Fél., Gram. Afr. Trop. 1: 300 (1962); Clayton & Renvoize, Gen. Gram.: 351 (1986); Soenarko in Reinwardtia 9: 225-375 (1977).
<<**Espèce type:** *Cymbopogon schoenanthus* (L.) Spreng.>>

Herbes généralement pérennes, rarement annuelles, cespiteuses, généralement aromatiques. Chaumes herbacés: nœuds glabres. Feuilles à limbe étroitement linéaire, plan ou plié: ligule membraneuse ciliée ou non. Inflorescences en fausses panicules spathées plus ou moins copieuses, composées de racèmes géminés, courts, plus ou moins enveloppés dans les spathes: rachis articulé, fragile; articles et pédicelles linéaires ou filiformes, ciliés, à sommet plus ou moins cupulaire, ceux des paires homogames souvent renflés; une paire d'épillets homogames, mâles ou neutres, à la base du racème inférieur ou de chaque racème. Epillets géminés, dissemblables, l'un sessile et l'autre pédicellé: épillets sessiles biflores, fertiles, caducs à maturité avec les glumes, l'article adjacent et le pédicelle, comprimés dorsalement (rarement latéralement), généralement aristés, à callus court et cilié; glumes 2, égales à subégales, chartacées, hétéromorphes, l'inférieure plate, légèrement déprimée ou étroitement cannelée sur le dos, bicarénée (carènes parfois ailées au sommet), 1-5-nervée, la supérieure naviculaire, membraneuse, carénée au sommet, 1-5-nervée; fleur inférieure stérile à lemme hyaline, mutique, 2-nervée, ciliée; paléole absente; fleur supérieure fertile hyaline, 1-3-nervée, bifide à bilobée, mutique ou prolongée dans le sinus par une arête génouillée glabre; paléole absente; lodicules 2; étamines 2-3; stigmates 2, pigmentés de rouge. Fruit inclus mais libre dans les glumelles, subarrondi à plan-convexe. Epillets pédicellés mâles ou stériles (fleur rarement supprimée), jamais déprimés ou cannelés sur le dos: glumes mutiques, l'inférieure chartacée, la supérieure membraneuse; fleur inférieure seule présente à lemme hyaline, mutique, 2-nervée.

Environ 40 espèces, mésophiles à xérophiles, d'Afrique, d'Asie et d'Australie tropicales: 3 espèces au Niger.

1. Glume inférieure de l'épillet sessile avec un sillon médian en forme de V dans la moitié inférieure, ailée au sommet; feuilles larges de 8-30 mm, arrondies à la base **giganteus**

1'. Glume inférieure de l'épillet sessile plate ou concave, sans sillon médian; feuilles étroites à la base:

 2. Lemme supérieure de l'épillet sessile mutique; espèce cultivée **citratus**

 2'. Lemme supérieure de l'épillet sessile aristée; limbes plans atteignant 35 cm de long et 4 mm de large, mais souvent convolutés **schoenanthus** subsp. **proximus**

Cymbopogon giganteus Chiov., Gram. Essenze: 12 (1909) – F.T.A. 9: 288 (1919) – Fl. Agrost. Congo Belge 1: 148 (1929) – Ann. list grasses Ug.: 11 (1947) – F.P.S. 3: 425 (1956) – R.K.G.: 59 (1958) – Ann. list Nyasaland grasses: 33 (1958) – I.G.U.: 23 (1960) – G.T.: 105 (1965) – F.W.T.A., ed. 2, 3: 482 (1972) – F.T.E.A., Gramineae part 3: 763 (1982) – Van der Zon, Gramin. Cameroun, 2: 448 (1992) – Flora of Somalia, 4: 262 (1995) – Les Poaceae de Côte d'Ivoire, Boissiera 50: 538 (1995) – Flora of Ethiopia and Eritrea, vol. 7, Poaceae: 329 (1996). <<**Type:** *Kotschy* 250, Soudan, Kordofan>> ***(planche p. 572)***

syn.: *Andropogon giganteus* Hochst., in Flora 27: 242 (1844), *non* Tanore (1811); Type: comme pour *Cymbopogon giganteus* – *Cymbopogon connatus* (A. Rich.) Chiov. var. *benearmatus* Chiov., Gram. Essenze: 14 (1909). Type: *Pappi* 4708, Ethiopie, Erythrée, Amasen (FI, holo.!) – *C. giganteus* Chiov. var. *inermis* Clayton in K.B. 19: 454 (1965) & in F.W.T.A., ed. 2, 3: 482 (1972). Type: *Rossetti* 61/282, Mauritanie (K, holo.!).

Noms vernaculaires. – Hausa; sabré – Zarma; goso faryé – Peul; gadjiali, wadjialo, nobi – Tamacheq; abanazar, ahanibaerum – Béribéri; buro.

Caractéristiques. – Herbe pérenne, courtement rhizomateuse, en touffes lâches, de 100-300 cm de hauteur.

Chaumes dressés, robustes, arrondis, produisant parfois des racines adventives aux nœuds inférieurs, glabres, ramifiés dans la partie supérieure.

Gaines glabres: gaines basales rapidement caduques.

Ligule membraneuse courte, rougeâtre.

Feuilles de 15-60 cm de long et 8-30 mm de large, aromatiques (odeur de citron): limbes longuement linéaires, plans, vert foncé, à base arrondie ou cordée ou subamplexicaule, à marges scabres.

Inflorescences en fausses panicules spathées, de 20-70 cm de long, contractées ou parfois denses, composées de racèmes géminés, courts, de 10-15 mm de long, divergents puis réfléchis, plus ou moins recouverts par des spathéoles étroites, souvent roussâtres: articles et pédicelles linéaires, ciliés sur les bords, à sommet cupuliforme.

Epillets géminés, l'un sessile et l'autre pédicellé, différents par la forme et le sexe: une paire d'épillets homogames à la base du racème inférieur.

Epillets sessiles fertiles, étroitement elliptiques, de 3,5-5 mm de long, obtus, à callus courtement cilié.

Glumes égales: l'inférieure subchartacée, tronquée, légèrement concave et profondément sillonnée sur le dos (sillon en V), à carènes ailées dans la moitié supérieure; la supérieure naviculaire, aiguë, fortement carénée et scabre vers le sommet, à marges hyalines ciliées.

Fleur inférieure neutre, représentée par une lemme hyaline, à marges ciliées.

Fleur supérieure fertile, à lemme hyaline, bifide sur la 1/2 de sa longueur, à lobes ciliés, prolongée dans le sinus par une arête genouillée de 6-15 mm. 3 étamines.

Caryopse oblong, subarrondi, de 2 mm de long environ.

Epillets pédicellés étroitement lancéolés, de 3-5 mm de long, mutiques, mâles ou neutres. Glumes subégales: l'inférieure chartacée, à bords scabres, à nervures bien distinctes et la supérieure plus fine, aiguë, à marges ciliées. Lemme de la fleur inférieure hyaline, à marges ciliées.

Ecologie. – Espèce distribuée dans les Domaines soudanien et sahélien du Niger méridional, sur les sols sableux dunaires grossiers, généralement battants. Dans les savanes des terrasses sableuses, sur grès du Continental Terminal, *C. giganteus* est associée principalement à *Diheteropogon hagerupii, Cenchrus biflorus, Aristida mutabilis, A. stipoides, Ctenium elegans, Digitaria gayana,...* Sur les dunes à morphologie tabulaire de la région de Gouré (Erg Manga), elle se joint à des graminées vivaces telles *Aristida sieberiana, Hyperthelia dissoluta, Andropogon gayanus* et à des annuelles comme *Schizachyrium exile, Aristida mutabilis* et *Diheteropogon hagerupii.* Dans la région de Zinder, *C. giganteus* caractérise certaines formations des massifs sableux pénéplanés avec *Andropogon gayanus, Aristida adscensionis, A. funiculata, Leptothrium senegalense,...*

Rem. – Les récentes années de sécheresse ont considérablement réduit l'aire de répartition de cette espèce, au point de la faire disparaître de certaines régions.

Sur les plateaux sableux de la région centre du Sahel (nord-est de Zinder), le tapis herbacé dominé par *C. giganteus* produisait une biomasse voisine de 2,5 t/ha de matière sèche. Cette grande graminée pérenne est aujourd'hui remplacée par *Aristida funiculata,* une annuelle à faible biomasse (300-400 kg/ha) et moyennement appétée.

Répartition géographique. – Afrique tropicale.

Utilisations. – Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, les feuilles entrent parfois dans la préparation des sauces.

Les inflorescences séchées sont incorporées aux aliments comme ingrédient.

Plante à valeur fourragère médiocre, à l'exception des jeunes pousses, peu appétée sinon par les bovins en saison sèche, à cause de ses feuilles aromatiques. En Guinée, elle est considérée comme toxique pour les bovins.

Les chaumes servent à couvrir les toitures. Résistants à l'attaque des termites, ils sont employés pour dresser des clôtures, palissades (Ghana, Nord Cameroun) et faire des lits (Hausa du Niger). Les enfants les utilisent pour faire des flèches d'arc.

Les inflorescences et la souche rhizomateuse fournissent une huile essentielle très odorante.

Dans la pharmacopée traditionnelle, la plante est considérée comme un fébrifuge important (infusion de feuilles) employé comme antiictérique et antiamaryle (traitement préventif et curatif).

Au Sénégal (Casamance), les feuilles sèches sont mâchées pour soigner les gingivites et les aphtes. Racines, feuilles et inflorescences sont prescrites en décoction ou en infusion dans le traitement des ictères, de la blennorragie, des maladies mentales (chez les Peul), de l'hydropisie (association avec des écorces de *Sclerocarya birrea* (chez les Wolof ainsi qu'au Ghana).

Les Malinké de Côte d'Ivoire utilisent la décoction de feuilles en boisson ou en bain pour guérir le rhume, les migraines et les conjonctivites. Au Niger, *C. giganteus* est également employée lors de certaines cérémonies religieuses ou rituelles.

La décoction faite à partir de la panicule est prescrite dans le cas de douleurs rhumatismales, de toux émétisante et d'ictère (Niger). Le décocté de tiges feuillées calme les crises d'épilepsie et entre dans le traitement des maladies mentales (Bénin et Togo) et des affections broncho-pulmonaires (Togo): additionné de tiges feuillées d'*Ocimum basilicum* (*Lamiaceae*), il sert à traiter la drépanocytose (Bénin).

Les inflorescences séchées, mélangées à du jus de citron ou à l'eau d'un bain sont un excellent remède contre la toux. Les feuilles écrasées et appliquées en cataplasme sur le cou sont très efficaces contre les maux de gorge.

La plante, utilisée en frictions, est considérée comme un remède curatif de la fièvre jaune. Un mélange de racines et feuilles de *C. giganteus,* de tiges d'*Euphorbia deightonii* (*Euphorbiaceae*) et de chapeau de termitière champignon, en fumigation sur les braises, a la réputation de chasser les vers intestinaux (Nord Cameroun).

Au Mali et en Guinée, les Bambara utilisent une solution d'eau, de racines d'*Entada africana* (*Mimosaceae*), *Cochlospermum tinctorium* (*Cochlospermaceae*) et *C. giganteus* associées à du crottin de chèvre pour lutter contre la bilieuse hemoglobinurique. Une infusion de la plante sert à traiter la bilharziose vésicale. Pour combattre le pian, les médecins traditonnels prescrivent une décoction, en boisson ou fumigation, faite à partir de racines de *Securidaca longipedunculata,* de rameaux feuillus de *Crossopteryx febrifuga* (*Rubiaceae*) et de fleurs de *C. giganteus.* Une décoction d'*Hibiscus sabdariffa* (*Malvaceae*) et de fleurs de *C. giganteus* est recommandée pour soigner la syphilis. La blennorragie est combattue en absorbant une infusion de feuilles d'*Opilia celtidifolia* (*Opiliaceae*) et de *Cymbopogon.* Une fumigation d'une décoction de racines de *C. giganteus* associées à des feuilles de *Vitex madiensis* (*Lamiaceae*) sert à soigner les migraines. Ces dernières sont également soulagées par une prise faite de poudre de racines de *Securidaca longipedunculata* et *C. giganteus.* Pour traiter la tuberculose pulmonaire, les malades utilisent en fumigation une décoction de feuilles et de fleurs de la plante associées à des feuilles de *Xylopia aethiopica* et de *Nicotinia rustica* (*Solanaceae*).

Une infusion de racines de *C. giganteus* et de feuilles de *Parkia biglobosa* intervient dans le traitement des conjonctivites et de la taie (voile) de la cornée. La poudre de racines de la plante, associée à des excréments de vautour, est employée en fumigation pour combattre la folie.

La fumigation obtenue par brûlage des racines est utilisée pour soigner les chevaux.

Cymbopogon citratus (DC.) Stapf, K.B. 1906: 357 (1906) – F.W.T.A., ed. 2, 3: 482 (1972) – Van der Zon, Gramin. Cameroun, 2: 447 (1992) – Les Poaceae de Côte d'Ivoire, Boissiera 50: 540 (1995). <<**Type:** Monsp., cult. hort.>> ***(planche p. 573)***

syn.: *Andropogon citratus* DC., Cat. Hort. Monsp.: 78.

Noms vernaculaires. – Hausa; gambash shay.

Caractéristiques. – Herbe pérenne, à rhizome court et oblique, haute de 150-200 cm.

Chaumes fertiles rares, robustes, ligneux, dressés, simples, arrondis, glabres, pruineux aux nœuds.

Gaines glabres.

Ligule membraneuse, tronquée.

Feuilles fortement aromatiques, réunies en touffes denses à la base de la plante, longues de 40-60 cm ou plus et larges de 8-15 mm: limbes longuement linéaires, plans, glabres, vert clair, à base contractée en faux pétiole, à marges scabres.

Inflorescences en fausses panicules spathées de 30-50 cm de long, lâches, à nombreuses ramifications terminées par des racèmes géminés de 10-15 mm de long, verdâtres, villeux, divergents puis réfléchis, à peine exserts de spathéoles étroites et roussâtres: articles et pédicelles filiformes, ciliés de poils blancs.

Epillets géminés, l'un sessile et l'autre pédicellé, différents par la forme et le sexe: une paire d'épillets homogames à la base du racème inférieur.

Epillets sessiles fertiles, étroitement lancéolés, de 5 mm de long, mutiques, glabres, à callus basal cilié.

Glumes égales: l'inférieure subchartacée, aiguë, légèrement concave sur le dos, carénée vers le sommet et la supérieure naviculaire, aiguë, 3-nervée, carénée vers le sommet.

Fleur inférieure neutre, représentée par une lemme hyaline.

Fleur supérieure fertile, à lemme hyaline, linéaire, entière, mutique, rarement émarginée et courtement subulée. 3 étamines.

Epillets pédicellés, lancéolés, étroits, souvent teintés de pourpre, glabres. Glume inférieure plurinervée, à carènes scabres et glume supérieure finement membraneuse, 3-nervée, à marges ciliées. Lemme hyaline, à marges ciliées.

Ecologie. – Espèce cultivée comme plante ornementale et de bordure dans les jardins.

Répartition géographique. – Pays tropicaux – Probablement originaire de l'Inde.

Utilisations. – Les feuilles sont préparées en infusion pour produire une boisson rafraîchissante et digestive ("citronnelle") et elles permettent également d'assaisonner certains plats.

Rem. – La véritable citronnelle est fournie par *Cymbopogon nardus* L., originaire de l'Inde.

L'huile essentielle extraite de la plante est employée en cosmétique et est utilisée pour produire des crèmes et des bougies anti-moustiques (Rwanda).

Les racines (rhizomes) sont mâchées comme cure-dents (Gabon, Nord Cameroun).

Plante dédaignée par le bétail.

Espèce parfois utilisée pour fixer les sols sensibles à l'érosion.

La plante serait un excellent répulsif contre la mouche tsétsé.

Les feuilles servent à bourrer les oreillers et les matelas.

Dans la pharmacopée traditionnelle, la décoction de feuilles et de racines a des propriétés fébrifuges. Les feuilles sèches en décoction entrent dans le traitement de l'hypertension (Ghana).

Le décocté de feuilles de *C. citratus* et de feuilles de *Securidaca longipedunculata* sert à soigner les morsures de serpent, les œdèmes, l'ictère et la drépanocytose (Bénin).

La tisane de racines est prescrite aux enfants pour soigner la toux (Congo).

Au Liberia, la tribu des Mano utilise *C. citratus* dans le traitement de la malaria.

Une infusion de feuilles est utilisée dans le Nord Cameroun pour calmer la toux et guérir les maux de ventre.

Cymbopogon schoenanthus (L.) Spreng., Pl. Pugill. 2: 14 (1815) – F.T.A. 9: 268 (1919) – Flora of Somalia, 4: 263 (1995). <<**Type:** *Plukenet,* sans localité>>

– subsp. **proximus** (A. Rich.) Maire & Weiller, Fl. Afr. Nord, vol. I: 287 (1952) – F.W.T.A., ed. 2, 3: 482 (1972) – F.T.E.A., Gramineae part 3: 765 (1982) – Les Poaceae de Côte d'Ivoire, Boissiera 50: 542 (1995) – Flora of Ethiopia and Eritrea, vol. 7, Poaceae: 329 (1996). <<Types: Ethiopie, *Schimper* 1792, Djeladjeranne & *Quartin Dillon,* Schire>> ***(planche p. 574)***

bas.: *Andropogon proximus* A. Rich., Tent. Fl. Abyss. 2: 464 (1851).

syn.: *Andropogon sennarensis* Hochst. in Flora 27: 243 (1844). Type: *Kotschy* 187, Soudan, Sennar (K, iso.!) – *A. jwarancusa* Jones var. *sennarensis* (Hochst.) Hack. in DC. Monogr. Phan. 6: 600 (1889) – *A. jwarancusa* Jones var. *proximus* (Hochst.) Hack. in DC. Monogr. Phan. 6: 601 (1889) – *Cymbopogon sennarensis* (Hochst.) Chiov., Gram. Essenze: 16 (1609); F.T.A. 9: 270 (1919); F.P.S. 3: 422 (1956) – *C. sennarensis* (Hochst.) Chiov. var. *proximus* (A. Rich.) Chiov., Gram. Essenze: 16 (1609); F.T.A. 9: 271 (1919); F.P.S. 3: 422 (1956) – *C. proximus* (A. Rich.) Stapf in F.T.A. 9: 271 (1919); F.P.S. 3: 422 (1954) – *Andropogon schoenanthus* L. var. *proximus* (A. Rich.) A. Chev., Expl. Bot. Afr. Occ. Fr. 1: 719 (1920) – *Cymbopogon proximus* (A. Rich.) Stapf var. *sennarensis* (Hochst.) Drar, Min. Agric. Egypt. Bull. n° 149: 57 (1936).

Noms vernaculaires. – Hausa; nôbi – Zarma; babamba, goso, karsân – Peul; lubbo, hurdudum boré, nobi – Tamacheq; toeboerimt, têbêremt – Béribéri; sughu, muymuy, mumy – Arabe choua; oshub.

Caractéristiques. – Herbe pérenne, densément cespiteuse, haute de 20-120 cm.

Chaumes dressés, arrondis, jaunes, glabres, simples sous la panicule.

Gaines glabres, celles de la base persistantes.

Ligule membraneuse fine, blanche ou translucide, souvent laciniée.

Feuilles aromatiques (odeur de citron) de 10-35 cm de long et 1-4 mm de large: limbes linéaires, plans ou pliés, s'enroulant en séchant et alors filiformes, glabres, scabres, à base étroite, à marges scabres.

Inflorescences en fausses panicules étroitement oblongues, de 5-40 cm de long, composées de racèmes géminés, de 10-20 mm de long, densément groupés en amas, villeux (poils blancs), la base enveloppée par des spathéoles naviculaires, aiguës, vert pâle ou rose pâle, glabres. Articles et pédicelles linéaires, longuement ciliés (poils soyeux blancs), légèrement élargis au sommet.

Epillets géminés, l'un sessile et l'autre pédicellé, différents par le sexe: une paire d'épillets homogames à la base du racème inférieur.

Epillets sessiles fertiles, étroitement lancéolés, de 4-7 mm de long, obtus, à callus courtement cilié.

Glumes égales: l'inférieure chartacée, concave entre les carènes, finement pubescente (rarement glabre) sur le dos et au sommet; la supérieure naviculaire, finement pubescente, aiguë, 1-nervée, à marges hyalines et ciliées.

Fleur inférieure neutre, représentée par une lemme hyaline, à marges ciliées.

Fleur supérieure fertile, à lemme hyaline, bifide sur le 1/3 de sa longueur, à lobes ciliés, prolongée dans le sinus par une arête genouillée de 5-7 mm. 3 étamines.

Caryopse oblong, subarrondi, de 2,5 mm de long environ.

Epillets pédicellés étroitement lancéolés, de 4-7 mm de long, mutiques, mâles ou neutres. Glumes subégales: l'inférieure subchartacée, à bords scabres, à nervures bien distinctes, à marges ciliées et la supérieure plus fine, aiguë, à marges ciliées. Lemme de la fleur inférieure seule présente, hyaline, aiguë, à marges ciliées.

Rem. – *C. schoenanthus* (L.) Spreng. subsp. *schoenanthus* à inflorescence plus lâche et à glume inférieure de l'épillet sessile glabre est distribuée en Afrique du Nord, Arabie, Somalie et à Djibouti.

Ecologie. – Espèce largement distribuée, fréquente de l'isohyète 500 mm jusqu'au Sahara. *C. schoenanthus* colonise les sols compacts, sablo-argileux dans les dépressions interdunaires et les glacis de pente des massifs gréseux: elle est alors associée à *Aristida sieberiana, A. funiculata, Stipagrostis uniplumis, Cymbopogon giganteus, Andropogon gayanus, Panicum turgidum, Trichoneura mollis,...*

Elle se retrouve dans les formations arborées des berges de kori de l'Ader Doutchi avec *Brachiaria xantholeuca, Cenchrus biflorus, Eragrostis tremula, Tragus berteronianus,...*

Dans l'Aïr méridional (Agadez, massif des Taraouadji), central (Iferouane) et septentrional (Mont Greboun), *C. schoenanthus* est commune dans toutes les formations végétales en association avec *Aristida mutabilis, A. funiculata, Panicum turgidum, Stipagrostis uniplumis, Enneapogon lophotrichus,...*

Répartition géographique. – Du Maroc à la Somalie et l'Arabie: de la Mauritanie à l'Ethiopie et au Kenya.

Utilisations. – Plante dédaignée par les bovins à cause de l'odeur forte de ses feuilles, à l'exception des très jeunes pousses. Elle est cependant appétée par la faune sauvage dans l'Aïr (Gazelle dorcas, Mouflon à manchettes et Autruche), par les dromadaires, les chèvres et les moutons.

Les chaumes sont utilisés pour dresser les coffrages des puisards, faire des balais, confectionner des palissades et couvrir les toitures.

Les inflorescences cotonneuses servent d'étoupe pour démarrer un feu, après avoir frotté un silex sur du fer pour produire des étincelles (Niger).

Les feuilles et les racines, après distillation, donnent une huile très parfumée.

En Afrique australe, l'huile extraite de la plante est utilisée comme un substitut de l'huile de rose.

Dans la pharmacopée traditionnelle, les infusions des sommités fleuries permettent de lutter contre la fièvre. Les rhizomes (partie interne) auraient des propriétés aphrodisiaques (Ghana, Sahara central).

Dans l'Aïr, les personnes souffrant de maux de poitrine (dus à un effort violent) sont installées sur un lit de *C. schoenanthus* et recouvertes de sable avant de recevoir un traitement médical. Le macéré aqueux d'écorce est utilisé pour éviter l'avortement. Un mélange de *C. schoenanthus,* de sang de mouton et d'excréments de vache est considéré comme un antiseptique avec lequel les touaregs lavent les bébés.

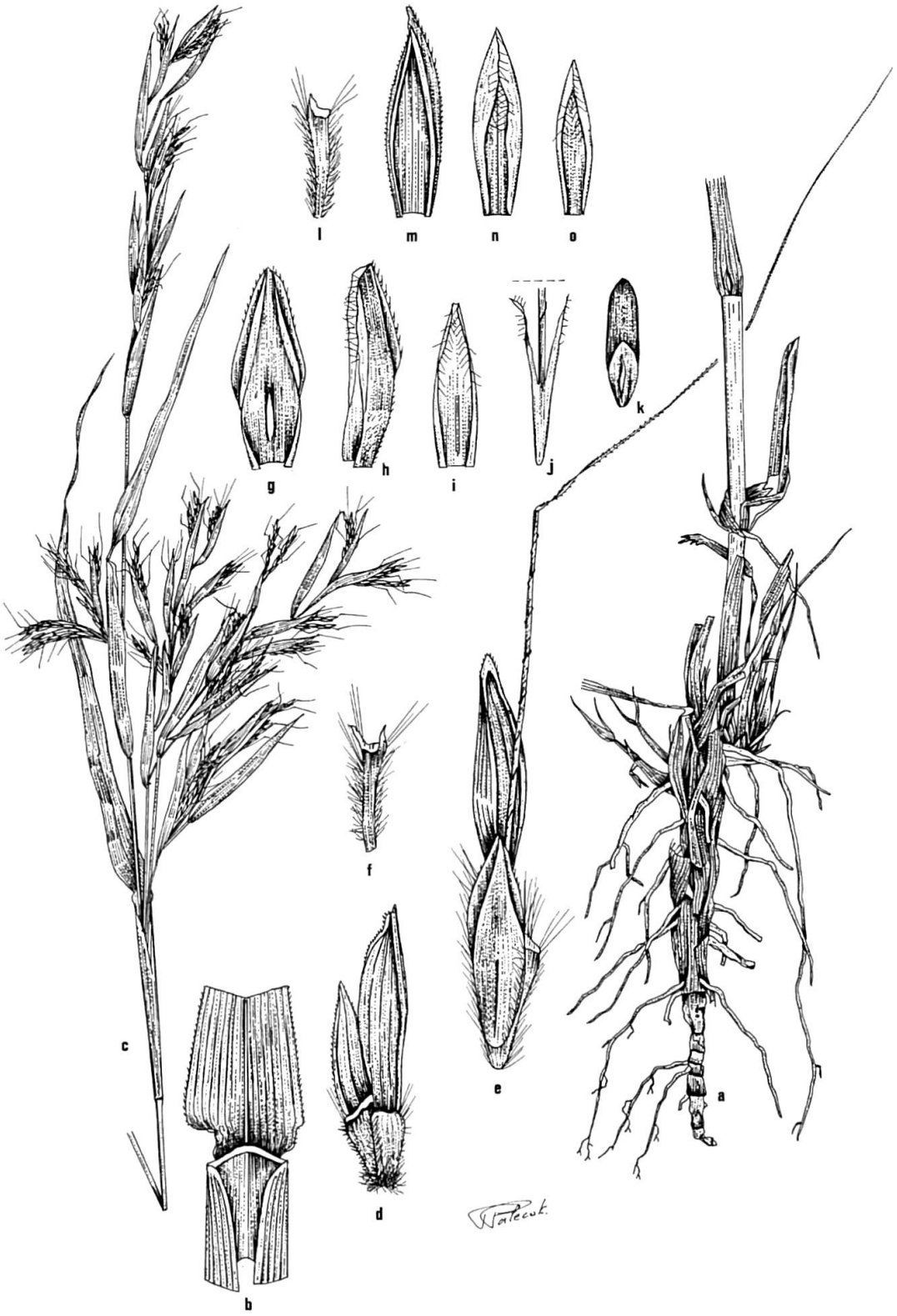
Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, la plante permettrait de soigner les ganglions.

Les tiges feuillées fraîches soignent les piqûres de scorpion et, en décoction, elles entrent dans le traitement des crises convulsives de l'enfant. le macéré aqueux d'écorce est utilisé pour éviter l'avortement (Togo).

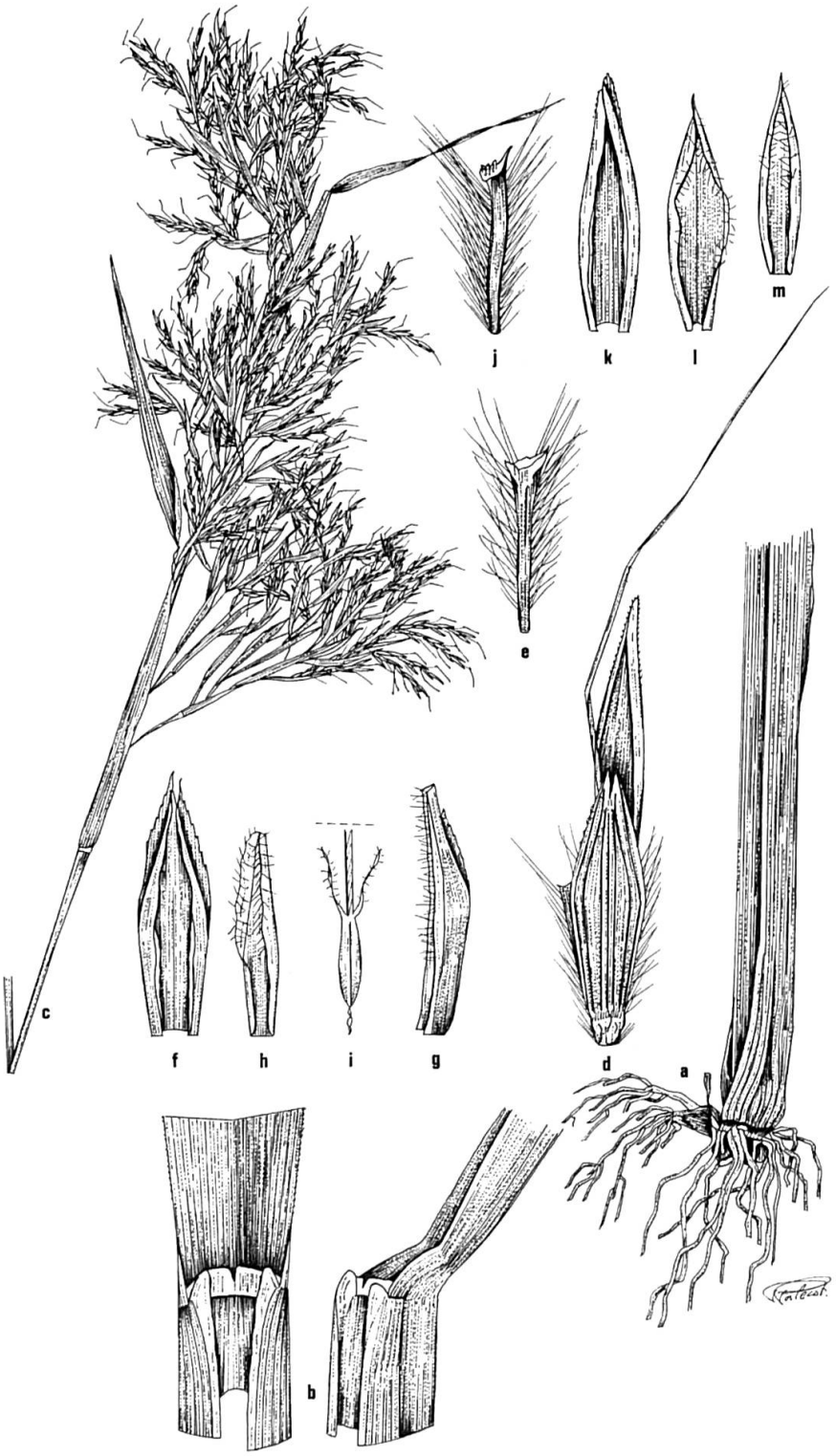
La plante entière, écrasée, additionnée de feuilles de *Vitex madiensis* et préparée en décoction permet de traiter la folie (Bénin).

Les Bambara du Mali et de la Guinée emploient les fleurs pulvérisées de la plante, associées à des gousses d'*Allium sativum* (*Alliaceae*) et du lait caillé pour combattre la tuberculose pulmonaire. Une solution de *Spermacoce verticillata* (*Rubiaceae*), *Mitracarpus villosus* et de racines de *C. schoenanthus* est prescrite contre la lèpre mutilante. Le paludisme est soigné par l'absorption d'une solution d'eau de tamarin, fleurs de *Cymbopogon* et gousses d'*Allium sativum.*

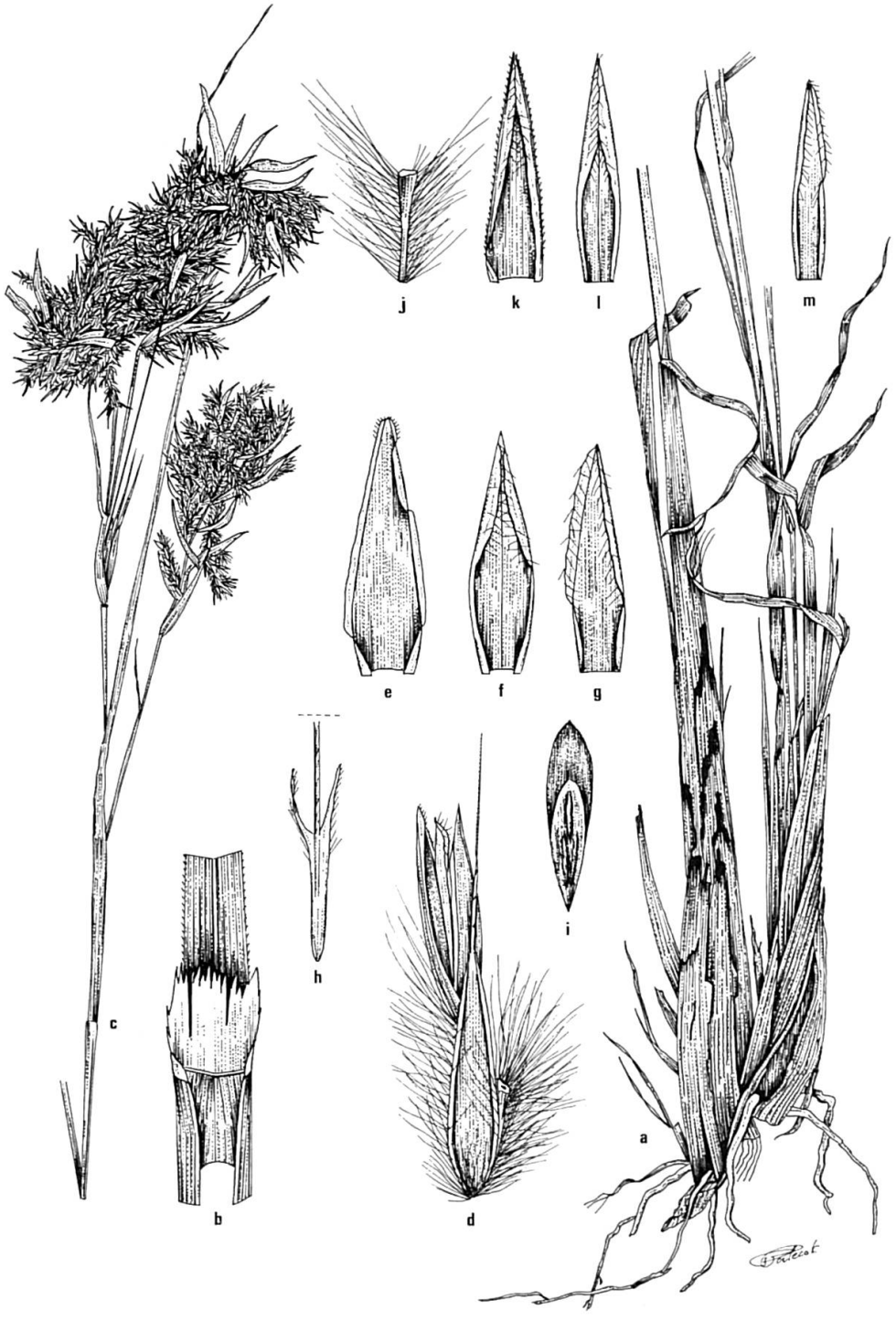
L'extrait d'huile aurait des propriétés diurétiques (Pakistan).



Cymbopogon giganteus Chiov. *(1237 CI, P. Poilecot).*
a, base de la plante (× 0,63); **b,** ligule; **c,** inflorescence (× 0,63); **d,** paire d'épillets homogames de la base du racème (× 6,30); **e,** paire d'épillets et article du racème (× 6,30); **f,** article du racème (× 6,30): ***épillet sessile*** (× 6,30); **g** et **h,** glumes inférieure et supérieure (de 3/4); **i,** lemme de la fleur inférieure; **j,** lemme de la fleur supérieure; **k,** caryopse: ***épillet pédicellé*** (× 4,41); **l,** pédicelle; **m** et **n,** glumes inférieure et supérieure; **o,** lemme de la fleur inférieure.



Cymbopogon citratus (DC.) Stapf *(15330 CNF, L. Aké Assi).*
a, base de la plante (× 0,63); **b,** ligule; **c,** inflorescence (× 0,63); **d,** paire d'épillets et article du racème (× 5,67); **e,** article du racème (× 5,67): ***épillet sessile*** (× 5,67); **f** et **g,** glumes inférieure et supérieure; **h,** lemme de la fleur inférieure; **i,** lemme de la fleur supérieure: ***épillet pédicellé*** (× 5,67); **j,** pédicelle; **k** et **l,** glumes inférieure et supérieure; **m,** lemme de la fleur inférieure.



Cymbopogon schoenanthus L. Spreng subsp. *proximus* (A. Rich.) Maire & Weiller *(719 CI-1608 RNNAT, P. Poilecot).* **a,** base de la plante (× 0,63); **b,** ligule; **c,** inflorescence (× 0,63); **d,** paire d'épillets et article du racème (× 5,04): ***épillet sessile*** (× 5,04); **e** et **f,** glumes inférieure et supérieure; **g,** lemme de la fleur inférieure; **h,** lemme de la fleur supérieure; **i,** caryopse: ***épillet pédicellé*** (× 5,04); **j,** pédicelle; **k** et **l,** glumes inférieure et supérieure; **m,** lemme de fleur inférieure.